

Inspection de
l'Education Nationale
du second degré

Secrétariat :
03.83.86.22.63
Mél :
ce.ien2d@ac-nancy-metz.fr

CO n° 30013
54035 NANCY Cedex

Nancy, le 1^{er} septembre 2020

Madame Christine PICAUDÉ
Monsieur Patrick PIQUE
Inspecteurs de l'Education Nationale du second degré

à

Mesdames et messieurs les professeurs de Lettres -
Histoire Géographie
S/C de madame ou monsieur le chef d'établissement

Partie commune

Nous remercions l'ensemble des professeurs et CPE pour leur implication et pour la qualité et l'efficacité du travail mené pendant la période de continuité pédagogique. Cette période singulière, qui a réaffirmé la place essentielle de l'Ecole, nous amène à définir certaines priorités pour cette rentrée.

Tout d'abord il est essentiel d'identifier l'ensemble des compétences acquises par les élèves durant la période du confinement ainsi que leurs besoins. Pour vous aider à appréhender cet enjeu primordial de prise en compte de l'hétérogénéité des élèves et organiser l'enseignement en début d'année, vous pourrez vous appuyer sur les évaluations nationales et les outils de positionnement, ainsi que sur les évaluations diagnostiques et formatives dont vous pourrez avoir l'initiative. Après plusieurs mois d'éloignement des salles de classe pour certains élèves, la question de l'évaluation sommative mérite, en ce début d'année, une vigilance particulière et une progressivité dans sa mise en œuvre.

D'autre part, si la période du confinement a accentué les écarts entre élèves et engendré le décrochage de certains, la majorité d'entre eux a continué d'apprendre. Vos nombreux témoignages font précisément état de l'investissement et de l'autonomie d'élèves que l'on pensait éloignés des préoccupations de l'Ecole. Il s'agit maintenant de capitaliser les nouvelles compétences acquises pour soutenir la motivation et l'implication de tous. Chaque discipline ou domaine peut également contribuer à conforter ces compétences fondamentales, tout en conservant son identité.

L'accompagnement personnalisé est donc une priorité, notamment au CP, en 6^{ème}, en CAP et en Seconde, sous quelque forme que ce soit. Ainsi au collège, le dispositif « Devoirs faits » est déclenché le plus rapidement possible et mis au service du plus grand nombre.

Enfin, il faut garder à l'esprit la possibilité de modalités particulières d'enseignement imposées par la situation sanitaire. Il s'agit donc d'interroger collectivement les pratiques et d'anticiper les points des programmes et des référentiels qui pourront être dispensés en présentiel ou à distance, dans le cadre d'un système de formation hybride le cas échéant.

Dans ce contexte, les corps d'inspection et la formation continue des enseignants vous accompagnent dans l'évolution de vos pratiques professionnelles, en particulier dans la mise en œuvre des réformes et l'aide à l'analyse de vos pratiques.

Nous souhaitons à chacune et chacun une excellente année scolaire.

Les IA-IPR et les IEN2D de l'académie de Nancy-Metz

Partie disciplinaire

Comme à chaque rentrée, nous souhaitons la bienvenue à celles et ceux qui entrent dans l'académie ou dans le métier et nous remercions les enseignants - formateurs, tuteurs et chargés de mission -qui accompagneront leurs jeunes collègues, qu'ils soient stagiaires ou contractuels, dans leur parcours de professionnalisation.

La mise en œuvre de la Transformation de la Voie Professionnelle se poursuit cette année : elle concerne au premier chef nos disciplines avec de nouveaux programmes - à traiter dans le cadre du cours disciplinaire et au travers de modalités inter ou pluridisciplinaires - et de nouvelles épreuves en Terminale dès 2021 pour le CAP et à l'horizon 2022 pour le Baccalauréat professionnel.

- A ce titre, rappelons que les grilles nationales d'évaluation et de notation des unités générales du CAP ont été publiées au Bulletin Officiel du 25 juin 2020 :
<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo26/MENE2014838N.htm>
Les modalités de l'épreuve certificative de Baccalauréat professionnel sont, quant à elles, consultables dans celui du 30 juillet dernier :
<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo30/MENE2015195A.htm>
Les annexes I et II définissent les critères d'évaluation ainsi que les compétences visées par nos disciplines :
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000042080678&fastPos=1&astReql=1145625843&categorieLien=id&oldAction=rechTexte>
- Pour mémoire, les programmes de français et d'histoire-géographie-EMC du cycle CAP et de la Seconde professionnelle sont définis par arrêtés du 3-4-2019 publiés au BO spécial n° 5 du 11 avril 2019 et ceux de Première et de Terminale BAC PRO au BOEN du 6 février 2020. Ces derniers entrent respectivement en vigueur en 2020-2021 et 2021-2022
L'ensemble des **programmes et des ressources nationales relatives à nos disciplines** est téléchargeable sur éduscol :
<https://eduscol.education.fr/cid144226/francais-voie-pro.html>
<https://eduscol.education.fr/cid144227/histoire-geographie-voie-pro.html>
<https://eduscol.education.fr/cid144224/emc-voie-pro.html>
- Initiés l'an dernier, les travaux en co-intervention obligatoire français – enseignements professionnels demeurent d'actualité. Il vous est recommandé de consulter le guide pédagogique *Enseigner le français dans un cadre interdisciplinaire ou pluridisciplinaire* à l'adresse suivante : <https://www4.ac-nancy-metz.fr/lettres-hist-geo-ip/transformation-de-la-voie-professionnelle-lettres/> (rubrique 2.4) ainsi que les *bonnes feuilles* d'une ressource à paraître, transmises en juin dernier aux chefs d'établissement via l'Intranet.
- Plus largement, des ressources vous sont proposées sur le site académique (<https://www4.ac-nancy-metz.fr/lettres-hist-geo-ip/>) et au travers de parcours de formation M@gistere tel celui mis en place pour la Voie professionnelle par la Direction Générale de l'Enseignement scolaire, accessible via le site de la Mission Formation de l'académie : <https://mifor.ac-nancy-metz.fr/parcours-magistere-transformer-la-voie-professionnelle/>
Est également à votre disposition un parcours de formation sur les nouveaux programmes de Première et de Terminale en histoire-géographie-EMC. Il se substitue aux journées d'information qui devaient avoir lieu en présentiel au printemps dernier. **Le suivi de ce parcours revêt donc un caractère obligatoire** : <https://magistere.education.fr/ac-nancy-metz/course/view.php?id=6322>. Le choix des supports et des outils étant important en histoire-géographie, que ce soit pour un enseignement en présentiel, hybride ou en alternance, le groupe histoire-géographie de l'Inspection Générale de l'éducation, du sport et de la recherche a publié un texte sur les usages possibles du manuel scolaire dans le contexte que nous connaissons. Cette note est consultable sur le site académique.
Mises en place en présentiel au premier semestre de la précédente année scolaire, les formations sur les nouveaux programmes en Lettres se poursuivent en 2020-2021 : elles comprennent un volet obligatoire (sans démarche de votre part) complété, selon les besoins et la réalité du service de chacun, par des stages dont la participation repose sur **une inscription préalable au PAF**.

Outre l'accès à des ressources, il importe de continuer à se former* dans chaque valence d'enseignement et d'actualiser ses pratiques de classe en privilégiant toutes les formes de pédagogie active et de différenciation. **La campagne des inscriptions individuelles au Plan Académique de Formation est ouverte jusqu'au lundi 05 octobre 2020** minuit : <https://mifor.ac-nancy-metz.fr/comment-minscrire/>

En raison de la situation sanitaire qui a laissé des traces pour ne pas dire des blessures chez certains, cette rentrée est bien sûr particulière. S'il convient de mettre en œuvre des programmes d'enseignement qui préparent les élèves aux épreuves terminales aussi bien qu'à l'insertion sociale, il importe en début d'année de dresser un état des lieux et d'évaluer les acquis et les faiblesses des élèves. Se déroulant **du 14 septembre au 2 octobre, le test de positionnement en Seconde et désormais en première année CAP** doit, plus encore que les années précédentes, être exploité à cette fin .En Seconde, le test en français a été amélioré pour tenir compte des remontées des établissements et l'analyse des résultats des élèves se fera sur la base de six groupes offrant des bilans individuels plus précis. De plus amples informations (descriptifs de séquences, diaporama de présentation, simulation active du test, propositions d'exploitations pédagogiques...) sont disponibles sur éduscol : <https://eduscol.education.fr/tests-2de/>

La situation actuelle ne doit pas nous empêcher, certes en nous adaptant, de poursuivre nos missions d'éducation et de formation des élèves et des apprentis. Les inspecteurs restent à tout moment à votre écoute pour vous conseiller et vous accompagner dans vos choix pédagogiques, de surcroît dans un contexte sanitaire nécessitant anticipation et réactivité.

Cette lettre de rentrée est aussi pour nous l'occasion de remercier par avance celles et ceux qui seront mobilisés en septembre pour les examens et la correction des épreuves de CAP, BEP et BAC PRO, compte tenu du nombre accru de candidats. Enfin, rappelons que les rendez-vous de carrière qui n'ont pu être honorés en 2019- 2020 seront organisés au premier trimestre de la présente année scolaire. Pour l'ensemble des rendez-vous de carrière et des visites pédagogiques, la dématérialisation des supports devra être privilégiée. En complément de nos visites en établissement**, les outils numériques demeurent des vecteurs de communication essentiels : site et *messagerie académiques, liste de diffusion...*

Avec notre soutien, tous nos encouragements et nos meilleures salutations,

**Les Inspecteurs de l'Education Nationale chargés des Lettres et de l'Histoire-géographie,
Christine PICAUDÉ et Patrick PIQUE**

* : Conformément au schéma directeur (2019 – 2022) tracé par le Ministère stipulant que **100 % des personnels de l'EN doivent être en capacité** : - de se situer dans le système éducatif en tant que fonctionnaires d'Etat (axe 1) - de se former et de perfectionner leurs pratiques professionnelles en s'adaptant aux évolutions du métier. Pour aller plus loin :<https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo35/MENH1927275C.htm>

** : Voir la répartition par inspecteur aux pages suivantes

Répartition des établissements

ETABLISSEMENTS PUBLICS

MEURTHE ET MOSELLE

DOMBASLE Meurthe et Sânon	C. PICAUDÉ
JARNY Jean Zay	P. PIQUE
LANDRES Jean Morette	P. PIQUE
LAXOU Emmanuel Héré	C. PICAUDÉ
LONGLAVILLE Jean-Marc Reiser	P. PIQUE
LONGWY Alfred Mézières	P. PIQUE
LONGWY Darche	P. PIQUE
LUNEVILLE Boutet de Monvel	C. PICAUDÉ
LUNEVILLE Paul Lapie	C. PICAUDÉ
NANCY Jean Prouvé	C. PICAUDÉ
NANCY Paul-Louis Cyfflé	C. PICAUDÉ
POMPEY Bertrand Schwartz	C. PICAUDÉ
PT à MOUSSON Jean Hanzelet	C. PICAUDÉ
PT SAINT VINCENT La Tournelle	C. PICAUDÉ
TOMBLAINE Marie Marvingt	C. PICAUDÉ
TOUL LP du Toulois	C. PICAUDÉ
VILLERS LES NANCY Stanislas	C. PICAUDÉ
EREA BRIEY Hubert Martin	P. PIQUE
EREA FLAVIGNY/ MOSELLE	C. PICAUDÉ

MEUSE

BAR LE DUC Ligier Richier	P. PIQUE
BAR LE DUC Emile Zola	P. PIQUE
COMMERCY Henri Vogt	P. PIQUE
STENAY Alfred Kastler	P. PIQUE
VERDUN Jean-Auguste Margueritte	P. PIQUE
VERDUN Alain Fournier	P. PIQUE
VERDUN Eugène Freyssinet	P. PIQUE

VOSGES

CONTREXEVILLE Pierre Mendès France	C. PICAUDÉ
EPINAL Pierre Mendes France	C. PICAUDÉ
EPINAL Isabelle Viviani	C. PICAUDÉ
GERARDMER Pierre Gilles de Gennes	C. PICAUDÉ
GERARDMER J.B. Siméon Chardin	C. PICAUDÉ
LA VÔGE LES BAINS Le Chesnois	C. PICAUDÉ
MIRECOURT Jean-Baptiste Vuillaume	C. PICAUDÉ
NEUFCHATEAU Pierre et Marie Curie	C. PICAUDÉ
RAON L'ETAPE Louis Geisler	C. PICAUDÉ
REMIREMONT Camille Claudel	C. PICAUDÉ
REMIREMONT André Malraux	C. PICAUDÉ
SAINT DIE Jacques Augustin	C. PICAUDÉ
SAINT DIE Georges Baumont	C. PICAUDÉ
THAON LES VOSGES Emile Gallé	C. PICAUDÉ

MOSELLE

BEHREN Hurlevent	P. PIQUE
BITCHE Teyssier	P. PIQUE
CREUTZWALD Félix Mayer	P. PIQUE
DIEUZE Charles Hermite	C. PICAUDÉ
FAMECK Jean Macé	P. PIQUE
FORBACH Blaise Pascal	P. PIQUE
FREYMING Pierre et Marie Curie	P. PIQUE
FREYMING Ernest Cuvelette	P. PIQUE
HAYANGE Maryse Bastié	P. PIQUE
MARLY André Citroën	C. PICAUDÉ
METZ Louis de Cormontaigne	C. PICAUDÉ
METZ Alain Fournier	C. PICAUDÉ
METZ René Cassin	P. PIQUE
METZ Raymond Mondon	P. PIQUE
MONTIGNY LES METZ Métiers du BTP	C. PICAUDÉ
ROMBAS Julie Daubié	P. PIQUE
SAINT AVOLD Charles Jully	P. PIQUE
SAINT AVOLD Poncelet	P. PIQUE
SARREBOURG Dominique Labroise	C. PICAUDÉ
SARREBOURG Mangin	C. PICAUDÉ
SARREGUEMINES Simon Lazard	P. PIQUE
SARREGUEMINES Henri Nominé	P. PIQUE
SCHOENECK Condorcet	P. PIQUE
TALANGE Gustave Eiffel	P. PIQUE
THIONVILLE La Briquerie	P. PIQUE
THIONVILLE Jean-Baptiste Colbert	P. PIQUE

ETABLISSEMENTS PRIVES

MEURTHE ET MOSELLE

ART SUR MEURTHE Saint Michel	C. PICAUDÉ
MONT SAINT MARTIN Notre Dame	P. PIQUE
NANCY Pierre de Coubertin	C. PICAUDÉ
NANCY Marie Immaculée	C. PICAUDÉ
NANCY Charles De Foucauld	C. PICAUDÉ
NANCY Claude Daunot	C. PICAUDÉ
TOUL Jean-Baptiste Vatelot	C. PICAUDÉ

VOSGES

BRUYERES – Jeanne d'Arc	C. PICAUDÉ
EPINAL Saint Joseph-Notre Dame	C. PICAUDÉ
NEUFCHATEAU Jeanne Arc	C. PICAUDÉ
REMIREMONT Jeanne Arc	C. PICAUDÉ
SAINT DIE Notre Dame de la Providence	C. PICAUDÉ

MOSELLE

ALGRANGE Saint Vincent de Paul	P. PIQUE
BOULAY Centre Inter Entreprise	P. PIQUE
BOUZONVILLE La Providence	P. PIQUE
DIEUZE La Providence	C. PICAUDÉ
FORBACH St Joseph-La Providence	P. PIQUE
FREYMING Lycée St Joseph La Providence	P. PIQUE
METZ Saint-Etienne	P. PIQUE
OTTANGE Saint André	P. PIQUE
PELTRE Notre Dame	
SAINT AVOID Sainte Chrétienne	P. PIQUE
SARREBOURG Sainte Marie	C. PICAUDÉ
THIONVILLE Notre Dame La Providence	P. PIQUE
Etab. Public National A. Koenigswarter METZ	C. PICAUDÉ
Institut National Jeunes Sourds METZ	P. PIQUE

MEUSE

COMMERCY Jeanne d'Arc	P. PIQUE
LIGNY EN BARROIS N.D. des Vertus	P. PIQUE
VERDUN Sainte Anne	P. PIQUE

Ressources : Cliquez sur l'image pour y accéder.

